

Metz, le 27 juillet 2023

Communiqué de presse



Lutte contre l'installation du moustique tigre en Moselle : les particuliers de la métropole de Metz sont invités à signaler sa présence

Le moustique tigre est un moustique d'origine tropicale vecteur de maladies virales telles que la dengue, le chikungunya et le zika.

Entre 2022 et 2023, des signalements et des détections au niveau de la métropole de Metz ont conduit l'ARS Grand Est à diligenter des enquêtes de terrain afin de déterminer si le moustique tigre était implanté sur le secteur. La présence du moustique tigre n'a pu être confirmée à l'occasion de ces opérations.

En juillet 2023, l'ARS Grand Est a reçu un nouveau signalement suspect de moustiques tigres observés par un particulier demeurant sur la commune du Ban-Saint-Martin.

Quelles actions doivent être mises en œuvre à présent ?

Afin de déterminer si le moustique tigre est implanté sur la métropole de Metz, une nouvelle enquête de terrain sera réalisée début août par l'opérateur habilité par l'ARS (société Altopictus).

Compte tenu des signalements précédents et afin de déterminer le secteur géographique de cette enquête, les particuliers sont invités à signaler les moustiques tigres qu'ils observeraient sur la plateforme de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/.

4 astuces pour reconnaître un moustique tigre :

- C'est un moustique : il a donc deux ailes, une paire d'antennes longues et une trompe dans le prolongement de la tête,
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il est très petit, environ 5mm, (plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euros),
- Il est source de nuisance et pique le jour. Sa piqûre est douloureuse.

Le point sur la surveillance et la lutte contre le moustique tigre en Moselle

A ce jour le département de la Moselle n'est pas considéré comme colonisé par le moustique tigre.

En Moselle et sur l'ensemble de la région Grand Est, la surveillance du moustique est réalisée à l'aide de l'installation et du suivi d'un réseau de pièges pondoirs mais aussi à partir des observations que les citoyens transmettent sur la présence ou la suspicion de présence du moustique tigre. Ces observations sont primordiales pour surveiller l'extension de l'aire d'implantation du moustique tigre.

La mise en œuvre de ces gestes simples par les habitants peut permettre de limiter fortement la prolifération du moustique tigre :

- en vidant intégralement, à l'intérieur comme à l'extérieur, tous les récipients contenant de l'eau (seaux, fûts, coupelles des pots de fleurs, etc.) ;
- en fermant hermétiquement (avec un élastique et un tissu ou à l'aide d'une moustiquaire) les ouvertures des bidons de récupération d'eaux de pluies, pour empêcher les moustiques de venir y pondre ;
- en se débarrassant des récipients non utilisés et en s'assurant que ceux conservés soient à l'abri de la pluie (pneus usagés, encombrants, etc.).

→ Pour en savoir plus : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles>